

# Le Château

**Le recensement de 1543 indique que Ménétreux ne disposait ni de nobles** (les seigneurs de Ménétreux ne résidaient pas sur place), **ni de religieux, ni de château**, pas même de ruines indiquant l'ancienne demeure des seigneurs, et l'on n'avait pas donné ce nom à d'humbles bâtiments de ferme situés à l'ouest en contrebas de l'église. Vint le moment où ce signe de féodalité va s'élever presque au centre du village qu'il domine en partie, assis à mi-côte d'une colline, dans la position la plus heureuse, d'où la vue embrasse sans effort le vaste et beau panorama du vallon de Venarey, Lantilly et Grignon. C'est sous l'administration de **Claude de La Trémouille-Bresche** qu'eut lieu le recensement de 1543. Le village de Ménétreux avait pris un accroissement considérable, les feux s'élevaient à 55. Cette prospérité inaccoutumée s'explique par le partage des terres **des Hâtes des Granges** et par d'autres terres communales.

**Claude de la Trémouille Bresche** choisit à cet effet de vastes terrains au nord-ouest de l'église où gisaient de nombreuses roches éboulées du bord supérieur de la montagne et il fallut d'immenses travaux pour établir sur ce plan fortement incliné les bases des premières constructions.

Le plus ancien document relatif à ce château date de 1578. **Claude de la Trémouille** l'appelle modestement : châtelot, maison-fort, dans un acte de famille. En une reprise de fief de 1610, on lit ce qui suit :

-« La maison seigneuriale de Ménétreux consiste en un château et maison-fort dont le donjon est fossoyé avec pont-levis et quatre tours aux quatre coins, une basse-cour fermée de murailles et flanquée de tours. »

Il devait être, vu l'époque, du même style que le château de Posanges ou de Villiers à Pouillienay.



**Château de Posanges**



**Restes du château de Villiers**

## Une reconnaissance des droits de la seigneurie de 1615 dit également :

*-« Un châtel à maison à pont-levis, consistant en un corps de logis, cours et basse-cour, en laquelle il y a grange, étable, vinée et une tour carrée du côté d'en bas : un jardin enclos et fermé de murailles, un verger au-dessus ».*

Tous les travaux de terrassement et les constructions accessoires de Claude de la Trémouille subsistent encore dans leur intégralité. Il n'en est pas de même du château-fort certainement démoli pour faire place à une habitation plus bourgeoise.

Situé à mi hauteur sur le coteau dominant au nord la plaine des Laumes, à la limite nord du village, le château semble avoir été rebâti à plusieurs reprises. Il occupe l'extrémité nord d'une plate-forme carrée bien visible dans le parcellaire, limitée au nord et à l'ouest par des murs de terrassement. La limite sud qui était marquée par un fossé sec, n'est plus visible, sinon par les deux tours qui en flanquent les angles. Les deux tours du fossé sont complètement rasées, la troisième dite « Rouge » n'a gardé que son étage inférieur, où est la communication avec les caves anciennes, quant à la quatrième, appelée « Tour Grise, » elle est restée intacte



Au sud de la plate forme, une parcelle carrée aujourd'hui le parc, conserve le souvenir de la basse-cour du château. Son angle sud-ouest est marqué par une tour carrée isolée, fortement remaniée et transformée en **pigeonnier fortifié** avec canonnière ronde à ébrasement interne au rez-de-chaussée et au 1<sup>er</sup> étage.



Elle comporte également deux fenêtres à congé et des traces d'arrachement des courtines.

